

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU VENDREDI 27 août 2021

---

**Présents :** Jean-Luc LEGRAND, Maire - Édith GRILLE, Jean CURLY, Adjoint(e)s - Jean-François COULON, Marcel DODET, David FACON, Lucie FACON, Anne-Marie FUMEZ, Maxime MOUQUOD (arrivé à 21h 10), Philippe POUTHIER, conseiller(e)s

**Absents excusés :** Guy MEURIOT – Procuration donnée à M. le maire

Séverine SERGEANT – Procuration donnée à Jean CURLY

**Absent non-excuse :** Cédric EICH.

**Secrétaire de séance :** Philippe POUTHIER

\*\*\*\*\*

**M. le maire ouvre la séance à 20h30** en donnant lecture de l'état civil et en évoquant quelques modifications intervenues sur certaines autorisations d'urbanisme.

## ONF 2022

---

Des coupes sur pied sont envisagées dans les parcelles 20af-20r-31af-31r (+chablis), il y aura donc sans doute de gros lots d'affouage cette année. Il reste par ailleurs quelques arbres coupés à distribuer.

Jean CURLY évoque que les bois sont gérés par l'ONF de manière efficace et responsable, à un tarif supportable pour l'instant.

Le conseil municipal vote la délibération d'état d'assiette 2022 à l'unanimité.

## PORTE DU LOGEMENT COMMUNAL

---

La porte du logement communal doit être remplacée.

Deux devis ont été demandés et les travaux ont été confiés à l'entreprise CAVANNA de Tavaux pour un montant de 967.35 € HT.

Le conseil municipal accepte ces travaux à l'unanimité.

## AGENTS D'ENTRETIEN

---

Suite aux démissions de Mmes ANDRE et JUPILLE pour des raisons différentes et après avoir lancé une procédure de recrutement, la candidature de Mme LAVAL, résidant dans la commune, a été retenue. Elle occupera ces deux postes à 13h hebdomadaires, en CDD de 6 mois renouvelable. (Quotité horaire à revoir lorsque la salle polyvalente sera réhabilitée et louée de nouveau).

De manière à ce que l'agent et la collectivité soient assurés lors des trajets et des missions effectuées, des horaires fixes ont été mis en place (ils resteront néanmoins variables selon les locations de salle des fêtes par exemple, en accord avec le maire) :

- Ecoles : lundi mardi jeudi 16h30-18h30 et vendredi 16h30-19h
- Salles annexes : lundi 8h-12h
- Mairie : mercredi 9h-11h

Le conseil municipal, au cours de sa réunion du 02 juillet, n'ayant connaissance que de la démission de Mme ANDRE, avait décidé de diminuer la quotité horaire du poste à 10h hebdomadaires. Désormais, suite à la démission de Mme JUPILLE le 14 août 2021, les besoins en termes d'entretien augmentent et le poste doit être évalué à 13h hebdomadaires.

Le conseil municipal accepte la modification du tableau des effectifs dans ce sens.

M. le maire remercie par ailleurs les deux emplois d'été, Claire METRAILLE et Romain CHAUSSALET qui ont donné entière satisfaction.

## QUESTIONS DIVERSES

---

**Salle polyvalente** : Le cabinet Roux s'engage à fournir des prix fermes avant la première semaine de décembre afin que les travaux puissent commencer début 2022.

**Voie verte** : Les travaux avancent de manière régulière. Le pont sur la Clauge est en panne depuis quelques semaines suite à un vol de planches (sur le pont lui-même ou au dépôt ?). Le problème du débroussaillage est évoqué. La date d'ouverture n'est pas encore connue. Il ne semble pas en tous cas y avoir de gros problèmes dans l'avancement des travaux.

**Boucle Insolite** : Les organisateurs de cette manifestation qui doit passer par Villette le 19 septembre recherchent des volontaires pour assurer le ravitaillement des participants sous le préau de l'école. Les personnes intéressées peuvent s'adresser en mairie.

### **Autres questions abordées :**

- Les bancs devant la mairie ont été repeints ; celui qui est devant le cimetière a été remplacé par un banc en ciment.
- Il faut commencer à réfléchir aux travaux à effectuer avant l'hiver sur le rond-point à l'entrée du village. L'arrachage des arbustes va commencer incessamment. Certains seront replantés ailleurs.
- Les conditions climatiques ne facilitent pas le travail des employés communaux qui consacrent beaucoup de temps à la tonte des pelouses. Peut-être certains aménagements rendraient-ils plus facile et plus rapide le passage de la tondeuse dans certains endroits pentus ou étroits. La réflexion est engagée.

La séance est levée à 22h05

Le Maire



Jean-Luc LEGRAND